

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE LIEVIN
COMMUNE DE VIMY

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 6

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du vingt-neuf mars, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Julien WOJCIESZAK, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Jean-Marie VERWAERDE, Francis MONBORGNE, Doriane HARDY.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le CCAS est un établissement public administratif de la ville de Vimy, chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité.

Le CCAS reçoit une subvention de la ville de Vimy évaluée annuellement afin d'équilibrer son budget de fonctionnement.

Afin de permettre au CCAS de mettre en œuvre sa politique d'action sociale sur l'année 2024, il est proposé de lui attribuer une subvention de 15 000 €.

<u>INTITULÉS</u>	<u>MONTANT</u>
CCAS	15 000,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS 657363	15 000,00 €

A cet effet, le maire propose au conseil municipal

- d'attribuer une subvention au CCAS au titre de l'année 2024 d'un montant de 15 000€

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2 Agnès LEVANT, Francis MONBORGNE.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Christian SPRIMONT